

La prise en charge des enfants depuis l'adresse d'un tiers (*assistante maternelle, grand-parent*) est désormais possible sur tout le territoire régional. Ce service est possible uniquement pour une demande de trajet régulier dans la limite des places disponibles, sans surcoût pour la Région, sans création de point d'arrêt et sans remise en cause de la notion d'ayant droit.

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Établissement scolaire :

Nom et prénom du Responsable légal :

Adresse :

Code postal : Commune :

Mail Responsable légal (*obligatoire*) :

Tel. Portable Responsable légal :

Localisation du tiers :

Adresse :

Code postal : Commune :

TRAJET DEMANDE

DEPART

Commune de montée :

Point d'arrêt de montée :

ARRIVEE

Commune de descente :

Point d'arrêt de descente :

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait le :

À :

Signature du représentant légal